

MAIRIE

DU



FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Reçu en Sous-Préfecture de Castellane le

14 AVR. 2015

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 09

L'an deux mil quinze, le dix avril à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 02/04/2015

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J.,, FAY E.P., LESBROS JM et Mmes ALBANO N.,
BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absents : Mrs DROGOUL- SPANU D., JACOMET M..

Objet: acquisition de terrains/acte administratif

Monsieur le Maire indique à son Conseil qu'il a rencontré Monsieur Alain DROGOUL et que ce dernier est prêt à céder à la commune pour la somme de 4 000€, les parcelles suivantes :

- C74/Roncharel/1ha06a20ca
- C75/Roncharel/41a80
- B45/St Pierre/26a40

au total = 1ha74a40ca

L'Assemblée délibérante est tout à fait favorable à cette acquisition et à son prix, soucieuse de toujours agrandir le domaine communal, les crédits nécessaires sont inscrits au BP2015 ;

D'autre part

- Monsieur OPERTO Antoine, 1^{er} adjoint, est nommé pour représenter la commune lors de la signature de l'acte,
- Monsieur le Maire est autorisé à recevoir les actes et à signer toutes les pièces s'y afférant,
- Le cabinet SEGC Foncier est chargé de la rédaction et de la publication de l'acte administratif nécessaire à la régularisation de cette opération pour un montant HT de 350€.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE
Maire de LE FUGERET